

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
COMITÉ DES FÊTES - FOIRE AUX GRENIERS STATIONNEMENT INTERDIT PARKING DE LA POSTE DU 24 SEPTEMBRE AU 26 SEPTEMBRE 2022 Arrêté n°2022/168		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Route et ses textes d'application ;

VU la demande présentée par Monsieur Christian COÏSSON, président du Comité des Fêtes, organisateur de la foire aux greniers d'Ifs le dimanche 25 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT la nécessité pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement pour l'organisation de la foire aux greniers, le dimanche 25 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

Article 1 Le stationnement sera interdit sur le parking de la poste (situé côté rue des Pyrénées), du samedi 24 septembre 2022 à 8h00 le matin au lundi 26 septembre 2022 jusqu'à 12h00, afin de permettre au Comité des Fêtes Ifs d'y installer différents stands nécessaires à l'organisation de la foire aux greniers du dimanche 25 septembre 2022.

Article 2 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Calvados ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Caen la mer – Service de collecte de déchets ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la Ville d'Ifs ;
- TWISTO ;
- SDIS 14 ;
- Monsieur Christian COÏSSON, président du Comité des Fêtes Ifs.

Fait à Ifs, le 26 juillet 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE